
Programme de Formation

Formation Trésorier du CSE

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : À distance

Contenu pédagogique



Public visé

Tout public



Objectifs pédagogiques

- Identifier les rôles du Trésorier et du Trésorier adjoint du CSE
- Identifier les moyens d'exercice de son mandat
- Mesurer les responsabilités encourues afin de sécuriser ses pratiques



Description

Devenez un acteur clé du Comité Social et Économique grâce à notre formation Trésorier et Trésorier adjoint du CSE. Apprenez à gérer les budgets (fonctionnement et ASC), à respecter les obligations comptables, à sécuriser vos décisions financières, et à comprendre vos droits et responsabilités (civiles et pénales). Une formation essentielle pour tout élu du CSE souhaitant piloter efficacement les finances du comité.



Prérequis

Etre membre élu d'un CSE



Programme de la formation

Identifier le rôle du Trésorier et du Trésorier adjoint du CSE

- **Constituer le bureau :**
 - Désignation du Trésorier du CSE
 - Le rôle et les attributions du trésorier adjoint
 - Remplacement, changement du trésorier adjoint
- **Identifier la place du Trésorier :**
 - La place du Trésorier vis à vis des autres élus
 - La place du Trésorier vis à vis du Président du CSE
 - La place du Trésorier avec les autres membres du CSE

Identifier les moyens d'exercice du mandat de trésorier

Lister les attributions courantes du Trésorier du CSE

- Veiller au respect des obligations comptables
- Veiller à l'étanchéité des deux budgets
- Tenir les comptes et la gestion financière du CSE : le Trésorier peut-il engager seul des dépenses ?
- Le trésorier est l'interlocuteur privilégié de l'expert-comptable
- Le rôle du trésorier dans le choix de l'assurance du CSE
- Relations avec le banquier (emprunts, placements, rémunération des comptes)
- Présentation des comptes annuels : expert-comptable, commissaire aux comptes
- Le Trésorier doit-il rendre des comptes au CSE ? aux salariés ?
- Le contrôle du Trésorier par le CSE ?
- Approbation des comptes annuels
- Conservation des archives comptables du CSE
- **Mettre en place la politique d'ASC (Activités Sociales et Culturelles)**
 - Qu'est-ce qu'une activité sociale et culturelle ?
 - Les ASC sont-elles soumises à cotisation ?
 - Elaboration d'un guide de prestation du CSE
 - Rôle du trésorier face à un contrôle URSSAF
- **Déterminer les droits dont dispose le Trésorier du CSE**
 - Crédit d'heures de délégation
 - Liberté de déplacement
 - Droit à la formation

Mesurer les responsabilités encourues afin de sécuriser ses pratiques

Décrypter les responsabilités civile et pénale du Trésorier du CSE

- Non-paiement des charges, malversations, pertes du CSE... cas où la responsabilité du Trésorier peut être mise en cause
- Comment et par qui ?
- **Décrire la protection dont dispose le Trésorier CSE**
 - Délit d'entrave commis par l'employeur
 - Protection contre le licenciement



Méthodes mobilisées

- Méthodes démonstratives, interrogatives, expérientielles, méthodes de découvertes ou méthodes actives
- Support par vidéo-projection
- Etude de cas
- Formation participante et interactive



Modalités d'évaluation et de suivi

- Questionnaire de satisfaction
- Exercices
- Etudes de cas
- Mise en situation
- Tour de table
- **Un questionnaire d'évaluation des compétences sera à compléter au début et à la fin de la formation.**